

DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE
LIVRE SUR CHANGEON

PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN DU BOURG

Echelle : 1/2000

PLU approuvé le : 15 novembre 2006
Modification n°1 approuvée le 16 septembre 2010
Révisions n°1, n°2 et n°3 approuvées le 16 septembre 2010
Modification simplifiée approuvée le

Signature et tampon de la mairie :



EMPLACEMENTS RESERVES		
n° au plan	Nature de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière	Commune
2	Élargissement du carrefour entre la rue Jean Bézié et la rue du Bois Hamon	Commune
3	Création d'une liaison piétonne entre le lotissement du Clos Hamelin et la rue du Bois Hamon	Commune
4	Création d'une haie végétative	LA COMMUNE
5	Création d'un espace public fêtes entrée principale du centre culturel	Commune
6	Création d'un espace vert public au coeur du secteur du Parc	Commune
7	Création d'une voie de desserte	Commune
8	Création d'une voie de contournement de la commune de St Aubin du Cormier	Département
9	Réserve pour l'assainissement pour la commune de Mécé	Commune de Mécé
10	Création d'une voie de desserte réservée aux circulations douces	Commune

LEGENDE

— Limite communale
— Zone ou secteur

UC Centre urbain ancien
UE Secteur périphérique de type pavillonnaire
UL Secteur de loisirs
UA Zone d'activité

1 AUCa Extension de l'urbanisation moyennement dense
1 AUCb Extension de l'urbanisation dense
1 AUEa Extension de l'urbanisation moyennement dense
1 AUEb Extension de l'urbanisation dense
1 AUE Extension de l'urbanisation
1 AULa Extension des loisirs
1 AULb Espaces verts et stationnement
1 AUA extension de l'activité
2 AU extension de l'urbanisation après modification du PLU

A secteur agricole
NA Bâti isolé en campagne
NH Extension de l'urbanisation en campagne
NPL Zone naturelle de loisirs
NPa Zone naturelle de protection stricte (zones humides) Report d'après le recensement réalisé par Hydro Concept (voir détail en annexes 7)

Réserve pour service public _n° d'opération
Voie existante avec marge de recul
Repérage espaces boisés significatifs
Espaces boisés à protéger, à créer ou à conserver
Site archéologique et n°
Bâtiment ou secteur soumis au permis de démolir et n°
Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Secteur soumis aux risques d'inondation
Chemins pédestres
Droit de préemption urbain institué sur les zones U et AU par délibération du Conseil Municipal en date du 16/09/2010
Périmètre de la ZAC de l'Abbaye en projet

SERVITUDES PUBLIQUES

A4 Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
AC1 Servitude de protection des monuments historiques
AS1 Servitude liées aux périmètres de protection des eaux potables
I4 Servitude relative aux canalisations électriques
PT2 Servitude relative à la zone de dégagement des liaisons hertziennes (protection contre les obstacles)
PT3 Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
T7 Servitude aéronautique établie à l'extérieur des zones de dégagements
A5 Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

